

Compte-Rendu du Conseil d'École
jeudi 11 février 2010 à 18h30

APE	MAIRIE	PERSONNEL COMMUNAL	ENSEIGNANTS	EXCUSES
Mme COX	M. GRIMAULT	Mme MORESCHI	Mme MERY	Mme LE MAIRE
Mme GERBOUIN	M. COULAIS	Mme DAUTAN	Mme MISKA	M. L'INSPECTEUR DE L'E.N
Mme ROUSSEL	M. POINTET	Mme BISGAMBIGLIA	Mme MOISAN	Mme DELAPORTE
M. KAPPELHOFF-LANCON	Mme DUBOUDIEU	Mme MENARD	Mme SETTINI	Mme BRUTINEL
Mme BERTRAND			Mme MARIN	Mme COMMARMOND
M. SALVIAT			Mme BOUCARD	Mme MERCADAL
Mme BEX			Melle TREVILLE	
Mme BERNARD			Mme LUNEL	

1° ENTRETIEN DES LOCAUX

Mr Grimault (Mairie)

En Janvier 2010, l'inventaire des travaux à effectuer sur l'école a été fait. Ont été répertoriés les points suivants :

- œ Toiture (réparation programmée : nettoyage des tuiles, etc.)
- œ Peintures de certaines classes,
- œ Raccords de peinture un peu partout,
- œ Electricité :
 - problème aux toilettes : pour éviter que la lumière reste allumée trop longtemps, des détecteurs ou radars sont à mettre en place,
- œ Eau : recherche de systèmes permettant de réaliser des économies d'eau. Leur mise en place (réducteurs de débit par exemple) devrait également résoudre les problèmes d'eau qui éclabousse.
- œ Problème de vitres de classes exposées plein soleil : système de protection à envisager.

Les devis sont en cours.

Présentation au Conseil Municipal lors du vote du budget 2010.

2° ÉQUIPEMENT École Numérique Rurale

Installation de l'équipement le 22 décembre 2009.

- œ Une ligne internet spécifique est nécessaire au serveur (à installer dans le bureau de la directrice en attente),
- œ Problèmes du tableau numérique, qui une fois sur son support est très haut pour être déplacé d'une pièce à l'autre,
- œ Formation des enseignants : la mise en place des formations est pour l'instant bloquée pour cause de non-remboursement des frais de déplacements des formateurs.
- œ B2I : mise en œuvre régulière dans chaque classe. Nouveaux ordinateurs portables connectés à internet.

3° ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

AIDE PERSONNALISEE :

œ Sur le fond : les enfants progressent et sont contents de cette prise en charge (on note par exemple une prise de confiance en soi qui améliore ensuite le vécu et donc les apprentissages en groupe-classe).

œ Problème sur la forme : l'aide personnalisée allonge la journée des enfants.

Rappel des textes de l'E.N – bulletin officiel 27 août 2009 – De l'aide personnalisée aux aides spécialisées - / « Afin de prévenir l'apparition de difficultés scolaires, tous les enseignants conduisent un travail de prévention systématique, principalement par la pratique d'une différenciation pédagogique et d'une progression des apprentissages, guidé par une évaluation continue des compétences acquises par chaque élève. Lorsqu'une difficulté survient, le maître de la classe, dans le cadre de l'équipe pédagogique, mobilise immédiatement les dispositifs d'aide correspondant aux besoins des élèves. *L'aide personnalisée, ou les stages de remise à niveau, lorsqu'ils sont mis en place, peuvent se révéler insuffisants ou inadaptés pour certains élèves, soit parce ceux-ci présentent des difficultés marquées exigeant une analyse approfondie et un accompagnement spécifique, soit parce qu'ils manifestent des besoins particuliers en relation avec une déficience sensorielle ou motrice ou des atteintes perturbant leur fonctionnement cognitif et psychique ou leur comportement. Pour aider ces élèves, les enseignants spécialisés des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) viennent renforcer les équipes pédagogiques en apportant des compétences spécifiques permettant de mieux analyser ces situations particulières et de construire des réponses adaptées.* Quand un élève relève successivement, voire concomitamment, de l'aide personnalisée et de l'aide spécialisée, il convient de garantir la complémentarité entre les modes d'action. Lorsque la difficulté scolaire est importante, les aides sont coordonnées et évaluées dans le cadre du P.P.R.E. »

Les suppressions massives de postes des RASED inquiètent les enseignantes pour l'avenir du parcours scolaire de l'enfant.

SEMAINE DE 8 ½ JOURNÉES OU 9 ½ JOURNÉES

D'après les chronobiologistes, la semaine de neuf demi journées serait mieux adaptée pour les enfants.

Problème : si l'arrêt des cours se fait à 15 h, que font les enfants après ?

Les mairies mettront en place des activités ?

Problème du coût pour les parents.

Si les enfants doivent rester à l'APS (accueil périscolaire) de 15H jusqu'à 16H30 en moyenne, plus aucun intérêt pour eux qui auront des journées aussi longues et des ½ journées entières.

Problème de l'organisation du temps de travail du personnel de mairie.

CONCLUSION

Les enseignants, les parents, la mairie (élus et personnels communal) sont opposés à la semaine de 9 ½ journées.

Une réponse commune des différentes parties sera élaborée et doit être rendue au retour des vacances.

4° BUS SCOLAIRE

Il semble que la location reste la seule possibilité pour le moment... la moins onéreuse.

5° SORTIES SCOLAIRES

Pas de sorties avec nuitées prévues.

CE2, CM1 et CM2 : cap sciences / enregistrement en studio à Cénac.

6° EFFECTIFS

Prévisions à ce jour pour la rentrée de septembre 2010 :

CLASSES	EFFECTIFS
CM2	26
CM1	31
CE2	22
CE1	17
CP	17
GS	18
MS	20
PS	9
TOTAL	157 ÉLÈVES

Une suppression de classe est à envisager.

L'APE se charge de recenser les futurs logements sur la commune (construits l'année prochaine), pour étayer le dossier à envoyer à l'inspecteur de l'Education Nationale (voir avec le PLU et la mairie). Cela doit être fait à la rentrée des vacances.

7° EVALUATION DES CM2

Ces évaluations portaient sur les compétences acquises fin CM2.

Les élèves ont bien réussi dans l'ensemble.

Les quelques-uns qui ont montré des lacunes avaient déjà été repérés et bénéficiaient de l'aide personnalisée. Les résultats ont été saisis. Un classement national des écoles sera alors disponible sur internet.

8° CARNAVAL

Il est fixé au 19 février 2010.

Les enfants défilent dans le bourg (nécessité de parents accompagnateurs, de véhicules de sécurité). Pas de problème spécifique.

L'APE se propose pour l'année prochaine, de financer un spectacle le soir du carnaval.

Nécessité de prévoir une date pour réserver la salle culturelle au plus tôt : les enseignantes proposent la date du vendredi 11 Mars 2011. Si cette date n'est plus disponible pour la salle, le 4 Mars sera alors retenu.

9° BILAN DE LA SOIREE DE NOEL 2009, DU LOTO.

- Soirée de Noël très réussie.

Demande beaucoup d'investissements par rapport aux recettes obtenues, mais la convivialité de ce rendez-vous suffit à elle seule à la maintenir.

Rencontre très agréable pour les parents, pour les enseignantes.

Quant aux enfants....

Les enseignantes remercient les parents d'élèves de l'APE pour leur soutien.

- Soirée Loto

Mêmes remarques.

L'APE a beaucoup apprécié la participation du corps enseignant et décide de renouveler la manifestation l'an prochain (21 janvier 2011 est la date retenue).